

politique lausannoise du livre

David Bosc: premier lauréat de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne

L'écrivain lausannois David Bosc, 42 ans, remporte la Bourse à la création littéraire créée en 2015 par la Ville de Lausanne. Cette bourse est destinée à aider les auteurs lausannois en phase de réalisation d'un projet littéraire en langue française, du roman à la bande dessinée, en passant par la nouvelle ou la poésie. Pas moins de 18 projets ont été retenus par le jury.

Pour sa première édition, la Ville de Lausanne a attribué sa Bourse à la création littéraire, dotée de 10'000 francs, à l'écrivain David Bosc. Né en 1973 et originaire de Carcassone, il réside à Lausanne depuis 2005. Père de deux enfants nés en 2007 et 2012, il travaille dans l'édition à Lausanne et a publié trois romans à ce jour: *Sang lié* (Allia), *Milo* (Allia) et *La Claire Fontaine* (Verdier).

Le jury a été séduit par son projet intitulé *Mourir et puis sauter sur son cheval*. L'auteur part d'un fait divers survenu à Londres en 1945 et impliquant une artiste espagnole, Sonia A. Celle-là, passionnée de peinture et d'animaux, a été retrouvée morte à l'âge de 23 ans au pied de son immeuble. Pensé comme une plongée dans la vie intérieure de l'héroïne, le récit emprunte la voie du journal intime.

Qualité d'écriture, originalité du travail en cours comme l'investissement remarquable dont fait preuve son auteur, ont séduit le jury. Le projet, par sa richesse, possède un important potentiel littéraire. Le lauréat a été choisi parmi 18 projets de qualité émanant de cinq auteures et treize auteurs, âgés entre 24 et 71 ans, et couvrant des genres aussi variés que le roman, la poésie et la bande dessinée.

Dans le cadre de sa politique du livre, la Ville de Lausanne attribue, dès cette année, une Bourse à la création littéraire d'un montant de 10'000 francs. Au-delà de l'édition d'œuvres littéraires ou documentant l'espace lausannois, elle souhaite encourager les auteurs durant la phase de réalisation de leur projet. Fictions en langue française, les récits peuvent ressortir de genres aussi variés que le roman, le roman graphique, la nouvelle, la poésie ou la bande dessinée. Les auteurs doivent en outre résider à Lausanne et avoir déjà publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur.

La commission d'attribution de la Bourse s'est réunie le 17 septembre 2015 pour délibérer. Elle est constituée de Frédéric Sardet, chef du service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, de la déléguée à la politique du livre Isabelle Falconnier, ainsi que de deux membres externes. Cette année, Messieurs Vincent Baudriller, directeur du Théâtre Vidy-Lausanne, et Laurent Golay, directeur du Musée historique de Lausanne, ont participé au choix du lauréat.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Frédéric Sardet, chef de service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, 021 315 69 10**
- **Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, 078 751 58 30**

Plus d'informations sur le site www.lausanne.ch/bibliotheques

Lausanne, le 24 septembre 2015